

Panorama inédit n° 63

*réalisé par Christine Raynard,
Chargée de mission au Département Développement Durable
(DDD)*

27 décembre 2012

1) A Amsterdam, la société Hopper propose un service de scooters-taxis électriques, en partenariat avec la municipalité et le ministère de l'Environnement.

Une centaine de deux-roues couleur vert fluo de moins de 50 cm³ et d'une autonomie de 130 kilomètres sont proposés. Aux Pays-Bas, le port du casque n'est pas obligatoire pour ce type de cylindrées, ce qui facilite le travail des chauffeurs qui n'ont donc pas à imposer le casque à leurs clients, avec de plus le problème du réglage en fonction du tour de tête.

Le prix d'une course s'élève à 2,50 euros, quelle que soit la durée du trajet et la distance parcourue. Ce prix très bas s'explique par la pose de quatre tablettes numériques sur le « top case » destinées à la diffusion de publicités. Un GPS permet aux annonceurs de visualiser à quel endroit du parcours leurs annonces ont été vues par les passants.

Ce mode de transport urbain permet de réduire les émissions polluantes et les nuisances sonores dans la capitale hollandaise.

2) La société belge WeWatt, en partenariat avec SNCF Gares & Connexions, expérimente depuis début décembre le « WeBike » en gare de Paris-Montparnasse.

WeBike est la combinaison d'un bureau et d'un vélo d'appartement. Il se présente comme une table haute équipée de sièges et de pédales. Il permet à son utilisateur de créer sa propre énergie pour recharger son téléphone portable, ordinateur ou tablette, tout en faisant du sport avant de prendre son train.

Selon WeWatt, une personne peut générer jusqu'à 30 watts d'électricité en pédalant normalement. Un générateur transforme cette énergie, pouvant fournir 220 volts à la sortie.

Ce système est expérimenté à Paris-Montparnasse pendant six mois. Six appareils en libre-service, situés près des guichets de vente sont à disposition des clients. Ce nouveau service pourra être déployé dans d'autres gares françaises si le succès est au rendez-vous.

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable

de la Communication

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37

Port. : 06 46 55 38 38



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut conseil à l'intégration.

3) Dans le cadre du Plan Climat, un projet vient d'être déposé pour couvrir une partie du périphérique parisien d'un toit de panneaux solaires.

Une telle structure présenterait plusieurs avantages. Elle permettrait :

- de réduire les nuisances sonores qui touchent quotidiennement près de 100.000 riverains, selon Bruitparif, observatoire du bruit en Ile-de-France ;
- d'augmenter la part d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique globale du territoire parisien ;
- et enfin de financer le projet grâce à la revente de l'énergie produite par les panneaux solaires.

**PLUS
D'INFOS**

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38

www.strategie.gouv.fr